



## UNE FORCE POUR LES ASSISTANT-ES TECHNIQUES À LA PHARMACIE ET LES ASSISTANT-ES TECHNIQUES SENIOR À LA PHARMACIE

La CSN a mis en place un comité de travail pour mieux intervenir en faveur d'une plus grande reconnaissance du travail des assistant-es techniques à la pharmacie et des assistant-es techniques senior à la pharmacie.

La reconnaissance et la valorisation du travail des assistant-es techniques à la pharmacie et des assistant-es techniques senior à la pharmacie sont des enjeux importants pour la CSN. C'est dans ce but qu'un comité de travail composé d'assistant-es techniques senior à la pharmacie a été mis sur pied par la FSSS-CSN.

Les conclusions du comité de travail sont à l'effet qu'il y a eu une évolution

marquante de la profession au cours des dernières années et que cela a entraîné une augmentation des responsabilités.

### La CSN en action sur la question du maintien de l'équité salariale

À la suite de l'exercice de maintien de l'équité salariale effectué seul par le Conseil du trésor en décembre 2010 et en 2015, la FSSS-CSN a déposé des plaintes de maintien de l'équité salariale pour plusieurs titres d'emploi, notamment pour les assistant-es techniques senior en pharmacie.

Le maintien de l'équité salariale est une priorité pour la CSN. Les gains obtenus

grâce aux plaintes de la FSSS-CSN ont d'ailleurs profité aux travailleuses et travailleurs du réseau, toutes organisations syndicales confondues!

### La CSN, en lutte pour une juste reconnaissance de nos professions

La CSN poursuit l'objectif d'une juste reconnaissance de cet emploi tant au niveau de la reconnaissance de la profession que de la reconnaissance salariale à différents forums.

La CSN continuera à mettre toute l'énergie nécessaire pour obtenir des résultats dans les meilleurs délais possible.